



## Calomnie et diffamation, article blog

Par **Anonyme**, le **30/09/2009** à **21:56**

Bonsoir,

Je tiens un blog depuis près de 4 ans déjà et une histoire à tourné un peu mal suite à un article que j'ai publié.

Voici mon problème ; je suis de nationalité belge, une plainte a été émise contre moi pour calomnie et diffamation. En effet j'ai émis une vive critique dans un article de mon blog à l'encontre d'une personne qui réside en Belgique, dans laquelle j'ai remis ses compétences en doute ainsi que son savoir vivre et sa créativité, suite à une histoire relativement complexe de projet de mise en place de site internet.

Cette personne à été choquée et à décidé de porté plainte, même si ce que je disais était vrai, car son nom apparaissait en toute lettre. J'ai remplacé le nom présent dans l'article par une lettre symbolique le jour ou la personne concernée a porté plainte. Entre temps j'ai quitté mon pays pour venir vivre en France.

Il y a quelques jours, mes parents ont reçu la visite d'un agent de police, en Belgique, pour savoir ou je me trouvais et donc répondre de cette plainte qui à été portée contre moi. Mes parents ont dit que je vivais à Paris, l'agent de police n'a pas su m'interroger faute de pouvoir se déplacer.

Conclusion, un mec en Belgique porte plainte contre moi pour calomnie et diffamation suite à un l'article qui était sur mon blog. Le jour ou il porte plainte l'article ne mentionne plus son nom, maintenant je réside en France et depuis le jour ou l'agent de police est venu au domicile de mes parents l'article à été mit hors ligne, il n'a pas été détruit mais juste mit hors

ligne.

Ais je une quelconque raison de me faire du soucis ? Si oui, quelle type de défense dois je préparer ?

Je vous prie d'agréer mes salutations les plus sincères.